

LE SÉNAT

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles du Golfe): Monsieur le Président, le Sénat a encore une fois entaché sa réputation et la Chambre haute a vraiment touché le fond.

La semaine dernière, le sénateur libéral George van Roggen a essayé d'amuser ses collègues en racontant des farces sexistes. Il est révoltant de voir une personne soi-disant respectable se servir du privilège dont elle jouit pour avilir les femmes et renforcer des stéréotypes sexistes. Une fois encore, nous nous retrouvons face à des hommes qui auraient mieux à faire que de favoriser l'inégalité au sein de notre société.

Les farces à caractère sexiste contribuent à garder les femmes à leur place et à renforcer l'opinion selon laquelle celles-ci existent pour le bon plaisir des hommes. Ce n'est pas le cas. Les Canadiennes ne voient rien de drôle dans cette mentalité machiste. Une telle attitude est toujours offensante, mais elle est inexcusable de la part d'un sénateur libéral du Parlement du Canada.

Le fait que le sénateur ait formulé de telles remarques au lendemain des services ayant souligné l'anniversaire de la tragédie survenue à Montréal illustre son profond manque de sensibilité.

Les néo-démocrates ont demandé au ministre de la Justice d'organiser des séances obligatoires de sensibilisation à la discrimination sexuelle dans le système judiciaire. Il est évident que ces séances devraient aussi être données aux sénateurs. Le sénateur van Roggen devrait envisager de s'excuser.

M. le Président: Le temps du député est écoulé.

* * *

[Français]

LES ENVOIS COLLECTIFS

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, j'ai décidé le 26 février 1990, après le dépôt du Budget par le ministre des Finances du Canada, de m'imposer personnellement les mesures conseillées aux Canadiens et Canadiennes, à savoir «de se serrer la ceinture». Je pense avoir contribué effectivement à améliorer la situation économique, surtout en coupant immédiatement mes envois parlementaires de quatre à un et mes 2 000 cartes de vœux à mes commettants.

Questions orales

Monsieur le Président, le chemin le plus économique pour moi aujourd'hui est de m'adresser verbalement aux Abitibiens et Abitibiennes pour leur souhaiter de joyeuses fêtes, ainsi que santé et prospérité pour la nouvelle année.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PLAN VERT

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Nous croyons savoir que demain, après des mois de retards et de promesses non respectées, le gouvernement présentera enfin son plan vert sur l'environnement. Je prédis, et je sais, que les Canadiens seront encore une fois déçus.

Le vice-premier ministre reconnaît-il qu'au lieu du plan global de 5 milliards de dollars qui avaient été promis à l'origine, le plan qui sera présenté aura un budget inférieur de plusieurs milliards de dollars à ce chiffre, et que sa mise en oeuvre ne sera pas entreprise avant et des mois. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'imagine que les aspects politiques sont présents dans l'esprit de chacun d'entre nous.

Ce soi-disant plan vert ne vise-t-il pas plutôt à améliorer le contexte politique pour le gouvernement, plutôt que l'environnement réel des Canadiens?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le chef de l'opposition devra attendre encore une journée. J'ose espérer qu'il fera preuve de patience, parce que je suis convaincu que nous serons pas déçus par le plan vert qui sera présenté par mon collègue, le ministre de l'Environnement.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le gouvernement a d'abord commencé par démanteler VIA Rail, puis Postes Canada, puis Air Canada et, la semaine dernière, la Société Radio-Canada. Il est maintenant évident que celui-ci veut maintenant se soustraire aux engagements qu'il a pris en ce qui a trait à l'environnement.

Le vice-premier ministre reconnaît-il que ce plan vert n'a rien à voir avec l'infrastructure municipale, c'est-à-